Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900450-20251208-2025120802-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT du FINISTÈRE

—

COMMUNE DE DIRINON

—

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi huit décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de DIRINON, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Guillaume BODENEZ, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	18
Présents	16
Votants	18

N° Délibération : 2025120802
Date de convocation : 02/12/2025
Date d'affichage : 15/12/2025

Conseillers municipaux en exercice :

G. BODENEZ		A DEROZE-SIMERAY		M. PEDEN		B. BOUHIER		F. PAYET	
M. BRIAND		A. COLIN		J. EMILY		N. FLOCH		B. GAVARD	
L. GOBRY		J. GUILLOU		M. LAUER		A. LE FELL		S. MEVEL	
G. ORCIL		P. PRONNICKE		D. SALIOU					

Absents : Dominique SALIOU, Mickaël LAUER

Pouvoirs : Dominique SALIOU à Guillaume BOEDENEZ, Mickaël LAUER à Brigitte BOUHIER.

Secrétaire de séance : Arnaud LE FELL

B-1-0-1-0-DETR / DSIL 2026. Requalification du bourg de Dirinon.

Monsieur le Maire présente dans ses grandes lignes le projet de requalification du centre de la commune. Ce projet regroupe plusieurs axes de développement de l'espace public et d'amélioration des aménagements urbains. Les plus notables sont la réfection du linéaire de chaussée dans la partie centrale, l'aménagement des cheminements et des conditions de circulation, le devenir de l'ancienne mairie, la mise en valeur de l'enclos ou encore la végétalisation du cimetière.

Monsieur le Maire précise que cette démarche, portée par la municipalité, intervient après que les études urbaines pré-opérationnelles ont été réalisées par le cabinet TLPA. Ce projet sera mené avec l'assistance du CAUE du Finistère.

A ce stade, l'enveloppe financière de l'opération est estimée à 1 000 000 euros HT. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212900450-20251208-2025120802-DE

Financeurs	Dépense subventionnable H.T.	Taux sollicité	Montant
Etat D.E.T.R.	1 000 000,00 €	20,00%	200 000,00 €
Etat D.S.I.L.	1 000 000,00 €	20,00%	200 000,00 €
Région Bretagne - BVPEB -	350 000,00 €	20,00%	70 000,00 €
Conseil Départemental du Finistère -Pacte 2 -	1 000 000,00 €	10,00%	100 000,00 €
Fonds de concours C.A.P.L.D.	350 000,00 €	30,00%	105 000,00 €
Total des aides publiques sollicitées (Plafond 80%)		**67,50%**	**675 000,00 €**
Montant à la charge du maître d'ouvrage		32,50%	325 000,00 €
Total coût de l'opération H.T.		100,00%	1 000 000,00 €

Monsieur le Maire précise que ce prévisionnel financier sera revu dans les 6 mois à venir, une fois l'opération définie dans ses détails et les différents lots individualisés.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Autorise M. le Maire à solliciter les subventions au titre des programmes DETR et DSIL 2026 pour l'opération globale de requalification du bourg de Dirinon selon le budget prévisionnel détaillé ci-dessus.**

Le Maire,
Guillaume BODENEZ

MAIRIE de DIRINON
29460